

**Assemblée générale du 02 décembre 2023**  
**Compte-rendu**

Présent.es : 52 adhérents

ANDORRA Robert	DAUZON Daniel	MENDEZ Marie-Françoise
BALDUREAUX Daniel	DAUZON Jacqueline	NOUIS Jean
BARBAUD Robert	DE CUBBER Lola	OUMELABAT Moussa
BARDIN Eric	DE VAREILLES Bertrand	POUPON Michel
BAYONA Jean-Pierre	DEPOND Geneviève	REGEARD Yves
BEKHTARI Djemel	DEPOND Jean-Michel	SENNEPIN-ROUX Françoise
BELLANGER Catherine	DESITTER Jean	SIRGUEY Heidi
BESSON Bernard	DUCHEMIN Christine	SORREL-CROS Diane-Laure
BLANC Philippe	DOUVILLE Nicolas	TEXIER Alain
BLONDEAU Valérie	FEKKAR Didier	TEXIER Bernadette
BRIGHI Stéphane	FERRAND Brigitte	VICENS Eric
BRODIN Patricia	FROMENTY Agnès	ZANELLA Luc
CABARET Elisabeth	GARNIER Cécile	
CARRIERE Emmanuel	GONTHIER-MAURIN Michel	
CAZALET Cécile	HUG Emilie	
CHAMBON Denis	LEROY Thierry	
CHARLEUX Bruno	LESSCHAEVE-GRIMALDI Frédérique	
CHARLON Colette	LOPEZ Philippe	
CHARLON Jean-Luc	MARTIN Christine	
CHATAGNER Robert	MARTIN Jean-Denis	

Représenté.es : 12 adhérents

**BACHELLERIE Alain** procuration donnée à BRIGHI Stéphane  
**BORRAS Jean-Denis** procuration donnée à LEROY Thierry  
**DE VINCENZ Marie-Christine** procuration donnée à FEKKAR Didier  
**FAUCHEUX Jean-Marie** procuration donnée à ZANELLA Luc  
**GIMENO DEVEESA Gérard** procuration donnée à DEPOND Jean-Michel  
**GOUY Richard** procuration donnée à LOPEZ Philippe  
**LECLERCQ Marie-Hélène** procuration donnée à ANDORRA Robert  
**LIEB François** procuration donnée à DE VAREILLES Bertrand  
**LIEB-RAMAL Anita** procuration donnée à DE VAREILLES Bertrand  
**MALAVAL Pascaline** procuration donnée à BRIGHI Stéphane  
**RAYNAL Monique** procuration donnée à DAUZON Jacqueline  
**SCHAEFFER Raymond** procuration donnée à FEKKAR Didier

Soit au total 64 adhérents présents ou représentés.

**Ordre du jour :**

- Mot du Président
- Conseil d'administration : nouveau membre
- Présentation des activités
- Présentation des comptes définitifs 2022
- Questions diverses

## 1. Mot du Président

L'objet de la présente AG est principalement l'adoption des comptes définitifs 2022 qui n'a pu se faire depuis l'emménagement dans nos nouveaux locaux en début d'année 2023. Pour l'approbation des comptes 2023, l'AG se tiendra a priori en mars 2024.

## 2. Conseil d'administration : nouveau membre

Démission du CA en novembre 2023 d'Alain BACHELLERIE qui prend la tête d'une nouvelle association de voile sportive pour les jeunes à Sète. Il reste membre de la SNS et un soutien technique éminent (arbitre national) pour que la SNS monte en compétence sur le volet régates.

Stéphane BRIGHI, était associé depuis quelques mois aux travaux du CA de manière consultative. Au regard de son investissement, il est proposé qu'il devienne membre à part entière du CA en remplacement d'Alain BACHELLERIE jusqu'à la fin du mandat actuel du CA (soit dans les 6 mois qui suivent les JO d'été de 2024).

La proposition est soumise au vote de l'Assemblée Générale : Adoption à l'unanimité.

## 3. Rappel des activités de 2022

- **Formation théorique Voile** : mise en place en 2022 puis 2023 par Jimmy et Stéphane. 15 sessions thématiques organisées sur l'année civile (hors vacances scolaires) les samedi matin. Une quarantaine d'inscrits en 2023, une quinzaine en 2022. Une activité qui fonctionne bien, qui répond à une demande et qui mélange les publics (propriétaires, plaisanciers et navigants des bateaux de la flotte SNS). Sera reconduit en 2024 avec une session complémentaire sur la navigation de nuit.
- **Voile sportive** :
  - Pas de régates organisée en 2022. Une seule en 2023 en novembre après l'Occitania Cup. A relancer en 2024.
  - Les parcours sétois fonctionnaient assez bien en 2022, en 2023 ils se sont étiolés – nouvelle formule à prévoir en 2024.
  - Week-end 100% féminin en 2022 coorganisé avec la ligue avec une quarantaine de participantes sur 2 jours. En 2023, la ligue l'a organisée seule à la Grande-Motte, en 2024 la SNS relancera cette formule.
- **Manifestation** :
  - Les 1ères puces nautiques en 2022 coorganisées avec le CLUP (Comité Local des Usagers du Port) du Port de Sète.
- **Croisières 2022** :
  - Réception du club de Saint Tropez en 2022
  - Croisière du printemps
  - Succès de la Croisière d'été en Sardaigne (6/7 semaines)
  - Croisière d'automne
- **Nouveau navire amiral en fin d'année 2022** :
  - Vente du Dufour 44 et acquisition du Dufour 405
- **Préparation de l'installation dans la nouvelle base avec une forte mobilisation des adhérents**

## 4. Présentation du compte d'exploitation 2022 (Bertrand DE VAREILLES) document en annexe

[Les produits \(recettes\)](#)

- Premier point notable, une progression de 47% des cotisations en 2022
- Mise en place en 2022, d'un forfait global pour la navigation hebdomadaire sur les bateaux du club et un forfait pour la formation théorique : un total de plus de 17 600€ soit une progression de 83% par rapport à 2021, en plein développement.
- Les croisières (essentiellement Dufour44 mais aussi ponctuellement Jouet) : plus de 17 000€ de recettes en 2022 soit plus 34%
- Les animations (rallyes, puces nautiques) : plus de 3 900€ de recettes (+127%) grâce à la nouveauté 2022 des Puces nautiques
- Les ventes d'articles ou location karcher (qui ne sera pas remplacé) : marginales (130€).
- Foyer : repas hebdomadaire et Repas Saint Louis : 10 600€ de recettes en forte progression (147%) car en 2021 le COVID avait impacté cette activité.
- Les subvention Mairie et Région stables (8 000€)
- Sponsoring en hausse (60%) avec 1750 € grâce à Luc ZANELLA notamment
- Hausse également des licences FFV en lien avec la hausse des adhésions près de 8 300€ (+56%)

En résumé, total recettes 2022 : 76 300€ en hausse de 56% par rapport à 2021 (49 000 €)

#### **Présentation par catégorie des recettes / dépenses (cf annexe)**

- Fonctionnement courant : +301€
- Navigation sur les bateaux du club : +938€
- Formation et activités du club : +1218€
- Animation du Port de plaisance : +1623€
- Restauration : +2429€

#### **Compte d'exploitation**

En résumé, un Total produits : 76 324 € et un Total Charges : 79 012 €

Soit un résultat d'exploitation légèrement négatif (-2 689€) en amélioration par rapport à 2021 (-3 660€)

Un résultat net de 56 412€ en 2022 car nous avons vendu le Dufour44 qui avait l'avantage d'avoir été acheté en 2013 en LOA (Location avec option d'achat) permettant comptablement d'afficher la différence entre la valeur de rachat et la vente réelle.

Ce résultat et les marges de manœuvre données nous ont permis d'investir sur un nouvel outil, le Dufour 405 en 2023 qui a l'avantage d'être plus récent et une taille amoindrie (deux facteurs permettant des dépenses d'entretien et de fonctionnement amoindries).

- Question : A quoi correspond les dépenses d'honoraires ?

Jean-Michel précise qu'il s'agit des honoraires d'avocat en procédure pénale pour la défense du Club et l'équipage suite à l'accident en 2022 d'un B25 qui a coulé lors d'un entraînement percuté par une vedette. Ces frais intègrent aussi l'expert-comptable du club. Il est précisé par ailleurs que l'assurance du club a pris en charge les frais d'expertise de l'accident. Nous attendons en début 2024, les suites données au pénal.

Les documents comptables sont à disposition des membres du club.

La présentation des comptes est soumise au vote de l'assemblée :

- Vote Contre : 1 / Abstentions : 0 / Vote Pour : 63. Les comptes 2022 sont adoptés.

#### **5. Questions diverses**

- Mise à jour du trombinoscope du Conseil d'administration : sera faite sur le site internet de la SNS
- En 2024, refonte complète du site internet prévue.
- En 2024 Poursuite de la remise aux normes des bateaux

## Questions reçues par mail :

- **La liste des Skippers et chefs de bord sur les bateaux de la SNS** : Une première liste en 2023 de skippers capables de prendre en main les bateaux (Dufour 44 puis Dufour 405 et Jouet puis First32) avec des seconds pour se former dans une optique d'autonomie et des chefs de bord pour le B25. Cette liste sera mise à jour en 2024 avec la montée en compétence progressive des adhérents intéressés à ce rôle) et diffusée.
- **Quelle est la participation financière des chefs de bord** : Jean-Michel précise que la participation en 2022 et 2023 est la même pour tous les membres, chefs de bord ou non : adhésion, licence, forfait. Robert Andorra précise par ailleurs que la participation à la cabine et à la caisse de bord des chefs de bord est la même que l'équipage dans l'organisation des croisières qu'il organise ces dernières années.
- **Liste des membres du club ayant bénéficié de défraiements, avantages en nature** : Réponse faite par la question précédente.
- **Quels sont les administrateurs propriétaires d'un bateau** (obligation d'au moins 6 sur les 11 administrateurs selon statuts du club) : Robert ANDORRA, Jean-Marie FAUCHEUX, Daniel DAUZON, Thierry LEROY, Luc ZANELLA, Moussa OUMELABAT, Bruno CHARLEUX
- **Quels sont les administrateurs SNS licenciés de la FFV** : tous.
- **Pourquoi certains membres de la SNS n'ont jamais participé à une régata** : liberté de chacun.
- **Combien de B25 en complète propriété du club** : 2 bateaux SNS (car un bateau a coulé comme évoqué précédemment) et 3 B25 mis à disposition à titre gracieux par convention de 5 ans par la Ville de Sète.
- **Le nombre de jours de navigation de la flotte SNS** :

### Sur les B25 : en 2023

38 jours de sortie (essentiellement le samedi)

480 embarquements soit 8 embarquements en moyenne par sortie

90 personnes différentes ont navigué sur les B25

La personne la plus assidue est sortie 35 fois (sur 63.5 demi-journées)

### Sur le First 32 : en 2023

20 jours de sortie (essentiellement le samedi)

126 embarquements soit 4 embarquements en moyenne par sortie

43 personnes différentes ont navigué sur le first 32

La personne la plus assidue est sortie 23 fois (sur 30.5 demi-journées)

**Le Jouet** (5 jours de sortie en 2023 avant sa vente)

### Sur le Dufour 405 : en 2023

112 jours de sortie (essentiellement en croisière)

1 144 embarquements (demi-journée cumulées) soit 5 embarquements en moyenne par sortie

77 personnes différentes ont navigué sur le Dufour 405

Les croisières : Hivernale 21 J / Printemps 12 J / Été 46 J / Automne 13 J / Week-ends 20 J

46 sorties découvertes en 2023 dont 19 ont donné suite à une adhésion au club.

49 adhérents ont opté pour un forfait navigation annuel en 2023 et 46 pour le forfait unitaire à la sortie

- **Quelles modalités pour les grutages gratuits** : membre SNS qui participe à au moins 3 régates organisées par la SNS – 3 bateaux seulement en ont profité la première année. Pour répondre à une

question, le coût d'un grutage est de 300€ en moyenne variant selon la taille du bateau. Pour information, le grutage de Sète ne fait plus les démâtages.

- **A quel moment peut-on discuter des conditions tarifaires d'adhésion ou de navigation : par exemple, la mise en place de tarification spécifique pour les Skippers qui prennent en charge un bateau, un équipage comme peuvent le faire d'autres clubs (Glénans), tarification sur conditions de ressources.** Une réunion à fin novembre 2023 s'est tenue avec les pratiquants de la navigation sur la flotte SNS sur la tarification 2024. Une prise en compte de situation individuelle difficile ou particulière a déjà été pratiquée et peut-être sollicitée le cas échéant. Pour 2024, il a été décidé un principe de maintien des conditions tarifaires 2023 pour l'essentiel. Une prise en compte de l'investissement des skippers pour la croisière d'été en Sicile est envisagée par ailleurs.
- **Quel contrôle des comptes :** un expert-comptable externe certifie les comptes.
- **Quels ont été les montants d'assurance bateau de la SNS suite à l'accident du Dufour 44 en 2015 (bonus-malus).** Le bonus-Malus n'existe pas pour les assurances bateaux. Pas d'augmentation significative sur ces années 2015-2017 :
  - En 2015 : 2 829€ d'assurance Bateau
  - En 2016 : 2850€ d'assurance bateau
  - En 2017 : 2834 € (vente d'1 bateau)
- **Quelle gouvernance pour la SNS :** Les statuts de la SNS prévoient un renouvellement de la totalité du Conseil d'administration tous les 4 ans dans les 6 mois qui suivent chaque olympiade d'été. En l'occurrence, ces élections auront donc lieu dans les 6 mois qui suivent les JO de Paris en août 2024.

Une autre possibilité pratiquée par d'autres associations est le renouvellement par tiers du conseil d'administration chaque année, que certains considèrent plus démocratique mais qui confère aussi moins de stabilité dans les administrateurs et nécessite des candidats chaque année...

Intervention de Brigitte FERRAND qui souhaite que le sujet puisse être évoqué lors d'une prochaine AG en lien avec la question de la parité notamment du Conseil d'Administration exclusivement masculin. Précision de Jean-Michel : pas de tabou sur la question, aux dernières élections une seule candidate féminine s'est présentée et n'a pu être élue. Importance de trouver des candidates pour les prochaines élections.

*Pour information 187 adhérents en 2023 dont 117 hommes (62.5%) 70 femmes (37.5%)*

**Question : le vote en présentiel est-il le seul possible ?** Lors du COVID, un vote en visio (distanciel) avait été mis en place. Plus classiquement, le vote avec procuration est également possible pour les personnes qui ne pourraient être présentes.

- **Quelle participation de la SNS à Escale à Sète :** depuis 4 ans, la SNS met à disposition son zodiac pour la sécurité de la manifestation. Chaque membre participe selon ses envies à la manifestation mais le club en tant qu'association n'a pas vocation à prendre un stand (très onéreux) compte tenu du caractère quasi national voire international de la manifestation.

**En conclusion de l'assemblée générale, appel à bénévoles en 2024 pour certaines activités organisées par la SNS :** notamment les puces nautiques, le Rallye des copains d'abord, l'Occitania Cup.